

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Informations importantes du règlement intérieur :

- Toute inscription est annuelle ainsi que son règlement avec possibilité de régler par trimestre.
- Chaque trimestre engagé est dû dans son intégralité.
- Seules les demandes de remboursement pour raison médicale entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité pour une durée minimale d'un trimestre et les mutations professionnelles sont prises en compte. Elles doivent être présentées par écrit accompagnées selon les cas d'un certificat médical ou d'une attestation de l'employeur.

- Le règlement est à remettre après réception de la facture courant octobre.
- Il est possible de payer en ligne, en espèces, par chèques vacances ou par chèque.
- Les chèques doivent être à l'ordre **Arts et Couture**.
- Tous règlements sont à déposer uniquement à la Maison du Peuple les mercredis et vendredis de 15h à 18h ou dans sa boîte aux lettres qui se trouve à l'entrée du bâtiment.

- Les dossiers d'inscriptions doivent être envoyés/déposés en une seule fois à La Maison du Peuple. Si votre dossier est incomplet, il se verra refusé.
- Pour les pierre-bénitains, il faut joindre au dossier d'inscription un justificatif de domicile de moins de 3 mois. En l'absence de ce document, votre inscription ne pourra pas être traitée.
- Pour les moins de 18 ans pierre-bénitains, il faut joindre un justificatif du quotient CAF. Le tarif sera calculé en fonction de ce quotient. En l'absence de ce document, le tarif de la tranche la plus élevée sera appliqué. Aucune rétroactivité ne sera effectuée. Le quotient familial restera fixe pour la totalité de la saison scolaire.

FICHE D'INSCRIPTION

*Informations obligatoires

Nom de l'élève* :

Prénom de l'élève* :

Date de Naissance* :

Nom et Prénom Parent 1 (si élève mineur)* :

Nom et Prénom Parent 2 (si élève mineur) :

Adresse (justificatif de domicile obligatoire pour les Pierre-Bénitains) :

.....
Adresse mail (en majuscules)* :

Téléphone du domicile : Portable* :

Portable des parents (si élèves mineurs) :

Acceptez-vous de recevoir par mail des informations concernant les activités des Arts Plastiques via l'infolettre envoyée par le site de la Culture (pierrebenedp.fr) : Oui Non

Jour et heure du cours :

.....
Cours supplémentaire (adultes) : Gravure Modelage

Tranche de quotient familial (pour les résidents) :

(Justificatif CAF obligatoire)

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom, Prénom	Adresse	Téléphone	Qualité

Le / /

« Je reconnais l'exactitude des renseignements ci-dessus »

Nom de l'élève ou du représentant légal :

Signature

TARIFS PAR TRIMESTRE

Cours enfants et adolescents

- Mercredi : 10h à 12h (6-8 ans)
- Mercredi : 14h à 16h (7-11 ans)
- Mercredi : 17h à 19h (12-14 ans)
- Vendredi : 18h à 20h (15-18 ans)

Tarifs, matériel fourni :

- 18 à 27 € selon le quotient familial
- 59 € pour les extérieurs

Cours adultes et étudiants

- Lundi : 13h15 à 15h45 et 18h30 à 21h
- Mardi : 18h30 à 21h
- Jeudi : 19h30 à 22h

- Modelage : lundi de 16h à 18h et vendredi de 14h à 16h
- Gravure : mercredi de 17h à 19h

Tarifs, matériel fourni :

- 39 € pour les adultes Pierre-Bénitains
- 23 € pour les étudiants et chômeurs de Pierre-Bénite
- 49 € pour les étudiants et chômeurs extérieurs
- 78 € pour les extérieurs

Stage vacances scolaires

- 10 € par enfant

NB : Dégressivité pour les inscriptions multiples d'une même famille : 50 % à la 3^e personne.
Dégressivité pour l'inscription d'un élève à un second cours : 50 % du tarif initial pour le 2^e cours.
Au vu du nombre de demandes de nouvelles inscriptions dans certains cours, les dossiers de réinscription pourront être réinterrogés avant la rentrée scolaire.

AUTORISATION DE CESSION DU DROIT À L'IMAGE D'UNE PERSONNE MAJEURE

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

E-mail :

Tél :

- Accepte être filmé(e) et/ou photographié(e) par le pôle Culture dans le cadre de ses activités (représentation, rendez-vous, rencontre, atelier, etc.)
- Accepte que tout ou partie des images réalisées soit incorporé, à titre gratuit, en vue de son exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier et pour une durée de 10 ans.

- Site internet de la Commune et du Pôle Culture : pierrebenite.fr / pierrebenitemdp.fr
- Réseaux Sociaux : Facebook, Twitter, Pinterest, Instagram, Youtube, LinkedIn
- Documents de communication imprimés de la Commune et de son pôle Culture : brochure, flyers, affiches, dossiers.

La Commune et son pôle Culture, s'engagent à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Fait à

Le / /

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)

AUTORISATION DE CESSION DU DROIT À L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Agissant en qualité de représentant légal de :

né(e) le : à :

Autorise la Commune et son pôle Culture à fixer et reproduire l'image de la personne que je représente légalement dans le cadre de ses activités (représentation, rendez-vous, rencontre, atelier, etc.).

Accepte que tout ou partie des images réalisées soit incorporé, à titre gratuit, en vue de son exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier et pour une durée de 10 ans.

- Site internet de la Commune et du Pôle Culture : pierrebenite.fr / pierrebenitemdp.fr
- Réseaux Sociaux : Facebook, Twitter, Pinterest, Instagram, Youtube, LinkedIn
- Documents de communication imprimés de la Commune et de son pôle Culture : brochure, flyers, affiches, dossiers.

La Commune et son pôle Culture, s'engagent à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Fait à

Le / /

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)

CHARTRE DE L'ÉLÈVE

- Le matériel est fourni, à l'exception de fournitures spécifiques (plaques de bois, châssis toilés, aquarelle...).
- Différents sujets et thèmes vous seront proposés avec divers techniques tout au long de l'année. Nous sommes à l'écoute de vos envies, dans la mesure du possible.
- Ayez, s'il vous plait, la politesse de nous prévenir en cas d'absence occasionnelle ou prolongée (par mail), et de respecter les horaires.

Nom et signature de l'élève

Signature des parents